



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 19 juillet 2022

Pollution atmosphérique : Levée des mesures de restriction de circulation, mercredi 20 juillet 2022 à 6 heures

Le dispositif de surveillance de ATMO Grand Est observe une atténuation de l'épisode de pollution qui dans le Bas-Rhin à partir de demain.

Les mesures de restrictions de circulation dans le département du Bas-Rhin seront donc levées à compter du mercredi 20 juin 2022 à 6 heures

Pour plus d'information sur la qualité de l'air dans la région ou sur les recommandations sanitaires et comportementales, consulter le site internet de l'ASPA : <http://www.atmo-grandest.eu/>

Contact presse

Service de la communication interministérielle
Tél : 06 45 59 26 76
Mél : pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
 @PrefetGrandEstBasRhin
 @Prefet67